

Reconnaisances des apprentissages

2025-2026

À l'école Joseph-Moreau, nous trouvons important de reconnaître les élèves qui se démarquent dans les différentes sphères d'apprentissage. Par le fait même, à chaque bulletin nous soulignons les succès scolaires des élèves.

Les catégories sont celles de la *mention honorable*, de la *distinction* et de la *grande distinction*. La *mention honorable* sera en vigueur à partir du deuxième bulletin.

Ci-dessous, vous trouverez les critères utilisés pour déterminer un placement aux tableaux *mention honorable*, *distinction* et *grande distinction* :

Critères pour les reconnaissances de MENTION HONORABLE

L'élève a augmenté sa moyenne générale* de 2 % ou plus.

Critères pour les reconnaissances de DISTINCTION

L'élève a obtenu une moyenne dans les matières de base* se situant entre 80 % et 89 % et n'a aucune note inférieure à 70 % dans toutes ses matières.

Critères pour les reconnaissances de GRANDE DISTINCTION

L'élève a obtenu une moyenne dans les matières de base* d'au moins 90 % et n'a aucune note inférieure à 80 % dans toutes ses matières.

*Le terme *moyenne générale* désigne la moyenne de tous les cours à l'exception des cours d'option.

*Le terme *matières de base* désigne les cours de base soient les cours de français, anglais, mathématiques, sciences et études sociales.